

BEPC
SESSION 2022
ZONE : II

Coefficient : 2
Durée : 2 h

COMPOSITION FRANÇAISE

*Cette épreuve comporte une seule page.
Le candidat traitera, au choix, l'un des deux sujets.*

Premier sujet : Texte argumentatif (sujet de réflexion)

Au cours d'un échange avec des élèves des classes de 3^{ème}, l'Inspecteur d'orientation fait la déclaration suivante : « Aujourd'hui, il est prouvé que les activités extrascolaires sont bénéfiques pour les apprenants ».

- 1- Identifie le thème abordé dans l'affirmation. (02 points)
- 2- Reformule la thèse de l'Inspecteur d'orientation. (04 points)
- 3- Rédige une production pour étayer cette thèse. (14 points)

Deuxième sujet : résumé du texte argumentatif

Accessibilité et inclusion pour les personnes handicapées

Dans le monde, environ deux millions de personnes (soit 15% de la population) vivent avec une forme de handicap. Au-delà de leurs incapacités physiques, mentales ou sensorielles, les personnes avec un handicap sont confrontées à des obstacles, à l'inclusion dans plusieurs aspects de la vie. Elles ont généralement moins d'opportunités socioéconomiques, ont plus difficilement accès à l'éducation et sont plus exposées au risque de vivre dans la pauvreté. La stigmatisation et la discrimination peuvent représenter un frein majeur qui les empêche de participer pleinement et de manière équitable au processus de décision.

Le défi reste malheureusement de taille, surtout dans les pays en développement, en raison du faible degré de sensibilisation et de l'inclusion limitée des personnes handicapées. C'est pourquoi, il est crucial de disposer d'un système éducatif inclusif si l'on veut favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Un tel système éducatif doit tenir compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, et doit leur garantir les mêmes chances de recevoir une formation de qualité qu'aux étudiants valides.

Une plus grande sensibilisation sociale aux défis de l'accessibilité permettra de comprendre que ce problème ne concerne pas uniquement les personnes handicapées. En outre, une attitude solidaire participera du libre accès des citoyens à tous les services et opportunités qu'offre notre société et à l'exercice des droits en tant que citoyen.

L'accessibilité offre donc aux citoyens, qu'ils soient handicapés ou valides ce qu'il y a de meilleur, de pouvoir pleinement jouir de leurs droits.

Nombre de mots : 261

BAN Ki-Moon, 8^{ème} Secrétaire Général de l'ONU, « Journée internationale des personnes handicapées », décembre 2018.

I/ QUESTIONS (06 points)

A. Compréhension (04 points)

- 1- Identifie le thème abordé dans le texte. (02 points)
- 2- Formule la thèse défendue par l'auteur. (02 points)

B. Vocabulaire (02 points)

Explique en contexte le mot « discrimination » dans la phrase « La stigmatisation et la discrimination peuvent présenter un frein majeur... ». (02points)

II/ RÉSUMÉ (14 points)

Résume ce texte de 261 mots au 1/3 de son volume initial. Une marge de plus ou moins 10% est tolérée.